

Production. L'industrie en convalescence

La production de l'industrie manufacturière aurait connu une hausse due notamment à une augmentation de la production dans les branches des industries alimentaires. La prospective du deuxième trimestre est plus ambitieuse.

Abdessamad Naimi
a.naimi@leseco.ma

L'activité industrielle se normalise. À défaut de décoller une bonne fois pour toute, elle a tout au plus cessé de tousser. C'est ce que laisse penser la dernière note de conjoncture du Haut commissariat au plan (HCP). Au 1er trimestre 2019, la production de l'industrie manufacturière aurait connu une hausse due à une augmentation de la production dans les branches des industries alimentaires et de la fabrication de produits minéraux non métalliques. Néanmoins, la branche de la fabrication de machines a connu une baisse d'activité. Ainsi, selon les enquêteurs du HCP, les carnets de commandes du secteur sont jugés d'un niveau normal par les chefs d'entreprises. S'agissant de l'emploi, il aurait connu une stabilité. Globalement, le taux d'utilisation des capaci-



tés de production (TUC) dans l'industrie manufacturière se serait établi à 79%. Dans le détail, la production de l'industrie extractive aurait affiché une baisse mais affiche paradoxalement des carnets de commandes à un niveau normal et

l'emploi aurait connu une stabilité. Dans ces conditions, le TUC dans ce secteur se serait établi à 77%. Durant la même période, la production de l'industrie énergétique aurait connu une baisse due principalement à la diminution de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné. Et si la demande de la clientèle est stable, l'emploi, quant à lui, aurait connu une diminution. Le tout avec un TUC qui culmine à 90%. De son côté, la production de l'industrie environnementale aurait enregistré une augmentation que les professionnels imputent à une hausse de l'activité du captage, du traitement et de la distribution d'eau. Les commandes sont à un niveau «normal» avec une stabilisation de l'employabilité dans cette filière. L'industrie environnementale a ainsi exploité son potentiel à 87%. Quant au secteur de la construction, il a également connu une stabilité.



Les opérateurs du secteurs estiment que les carnets de commandes se situent à un niveau normal.

Laquelle est due au vase communicant créé par la hausse d'activité dans le génie civil et la baisse d'activité dans la branche de la construction de bâtiments. Les carnets de commandes dans la construction se seraient situés à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité. Dans ces conditions, le TUC dans le secteur de la construction se serait établi à 69%. Les perspectives du 2e trimestre 2019 sont quant à elles ambitieuses. Les opérateurs de l'industrie manufacturière s'attendent en effet à une hausse de leur production. Ces anticipations seraient attribuables, d'une part, à une hausse de l'activité des industries alimentaires et de l'industrie chimique et d'autre part à une diminution de celle de la métallurgie et de l'industrie automobile. Concernant les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés. S'agissant de l'industrie extractive, les entreprises de ce secteur prévoient une augmentation de leur production. Cette évolution serait imputable principalement à une hausse de la production des phosphates. Au niveau des effectifs employés, les patrons de ce secteur prévoient une stagnation. La production énergétique attendue pour le 2e trimestre 2019, connaîtrait une augmentation attribuable à une hausse de la «production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné». Pour ce qui est de l'emploi, il connaîtrait une hausse. Pour le même trimestre, les entreprises de l'industrie environnementale anticipent quant à elle une augmentation de la production notamment dans les activités du «captage, du traitement et de la distribution d'eau» et une stabilité des effectifs employés. Les anticipations avancées par les chefs d'entreprises du secteur de la construction, pour le 2e trimestre 2019, font ressortir globalement une augmentation de l'activité. Cette évolution résulterait de la hausse d'activité prévue au niveau des branches du «génie civil» et des «travaux de construction spécialisés». Cette hausse dans le secteur de la construction serait accompagnée par une stabilité des effectifs employés. ●